

Informations communales relatives à la réunion du Conseil municipal du 3 février 2017

1. Urbanisme

- Dossiers d'urbanisme

Permis de construire :

GAEC SAPOLIN Construction de 2 bâtiments agricoles lieu-dit le Tremblois
(stockage et élevage)

Déclaration préalable :

DEFRASNE Sylvain Construction d'un appentis 2 bis rue des Roches

- Membres de la commission PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) :

- Jacky Morel	- Eric Limacher
- Claude Béliard	- Pascal Mathey
- Bernard Cuenin	- Bruno Vermot-Desroches
- Claude Sirugue	- Philippe Vuillemin
- Jean-Michel Alex	

Jacky Morel est nommé référent PLUI auprès de la Communauté de Communes du Pays de Pierrefontaine-Vercel.

- Voirie communale : le Conseil municipal décide de nommer la rue donnant accès au cimetière « impasse du Cimetière », et autorise le Maire à faire les démarches nécessaires à la création de cette voie communale.

2. Assainissement

Eric Limacher est nommé membre titulaire au Syndicat du Gour en remplacement de Sébastien Brunaud.

Jean-Michel Alex est nommé suppléant.

3. Communauté de Communes du Pays de Pierrefontaine-Vercel (CCPPV)

Participation aux commissions :

Claude BELIARD : commission 6 (services aux communes)

Jacky MOREL : commission 2 (Développement durable, finance et administration générale)

Bruno VERMOT-DESROCHES : commission 3 (Développement touristique)

4. Agence Départementale d'Appui aux Territoires (AD@T)

Les services de conseil aux mairies et de SVP Communes du Conseil Départemental n'existant plus, il a été créé une agence départementale d'appui aux territoires.

L'adhésion aux services proposés par l'AD@T est facultative et payante.

Ne pouvant se passer de ces services, le Maire propose au Conseil municipal d'adhérer à l'AD@T pour le pack de mission de base (assistance informatique et délivrance des conseils juridiques) pour un coût annuel de 580 €.

Le Conseil municipal accepte l'adhésion aux services de l'AD@T (pack de base).

5. Cimetière

Dans la continuité de la restructuration du dossier cimetière, le Maire propose la signature du devis de la société Elabor d'un montant de 2 788,80 € TTC pour la régularisation des 68 tombes sans concession.

Le Conseil municipal accepte le devis de la société Elabor.

6. Forêt

- Suite à la tempête de juin 2016 :
 - 86 m³ de chablis (hêtre) ont été vendus pour 5 283 € (61,43 €/m³)
 - 15 m³ (diverses essences) sont en cours de négociation
 - 15 m³ restant seront délivrés aux affouagistes
- Les travaux de plantation des parcelles 46-47 débutent le 6 février 2017.

7. Lotissement de Thurey

Le nouveau devis de raccordement ENEDIS (Energie et distribution) est validé pour un montant de 31 609,27 € TTC.

8. Questions diverses

➤ Une demande d'installation de miroir et d'éclairage public rue de la Grosse Haie, a été adressée à la mairie et présentée au Conseil municipal. L'installation d'un stop au croisement de la rue des Vergers ainsi qu'un miroir est prévue dans les jours qui suivent, le matériel est déjà en notre possession.
Pour la partie éclairage public, un déplacement sur site sera organisé afin de pouvoir prendre une décision en cohérence avec les règles d'implantation d'un luminaire d'éclairage public.

➤ Dates à retenir :

3 mars 2017 Prochaine réunion du Conseil municipal à 20h30

4, 11, 12, 17,18
mars 2017 Représentations théâtrales de l'Amicale des Parents d'Elèves de Naisey les Granges
(Salle Charles Parisse)

Logement communal

Un logement communal de type F3 situé au 1^{er} étage, au 1 Place de la Poste, est libre à la location.

Les dossiers de demande de logement peuvent être retirés au secrétariat de mairie et doivent être déposés le 24 février 2017 au plus tard.

Ordures ménagères

Le ramassage des bacs de **180 litres** de la CCVA, échangés contre des bacs de 240 litres, aura lieu à partir du 23 février 2017 au matin.

Ils devront être déposés en parfait état de propreté devant votre propriété.

Merci de votre compréhension.